



Communiqué de presse

Avec NéoBusiness, la Caisse d'Épargne ambitionne d'accompagner 1 000 entreprises innovantes et *start-up*

Paris, le 17 janvier 2017

Un an après son lancement, NéoBusiness le dispositif Caisse d'Épargne en faveur des entreprises qui innovent et des *start-up* est déployé sur l'ensemble du territoire :

- **Plus de 50 chargés d'affaires ont été formés spécifiquement à l'accompagnement de ces entreprises,**
- **l'offre de crédit s'est enrichie du « Prêt innovation » doté de 200 millions d'euros pour le financement de l'innovation,**
- **et des espaces dédiés ont été créés en région, au plus proche des porteurs de projet.**

Avec ce dispositif complet, la Caisse d'Épargne ambitionne d'accompagner 1 000 *start-up* et entreprises qui innovent dans les deux prochaines années.

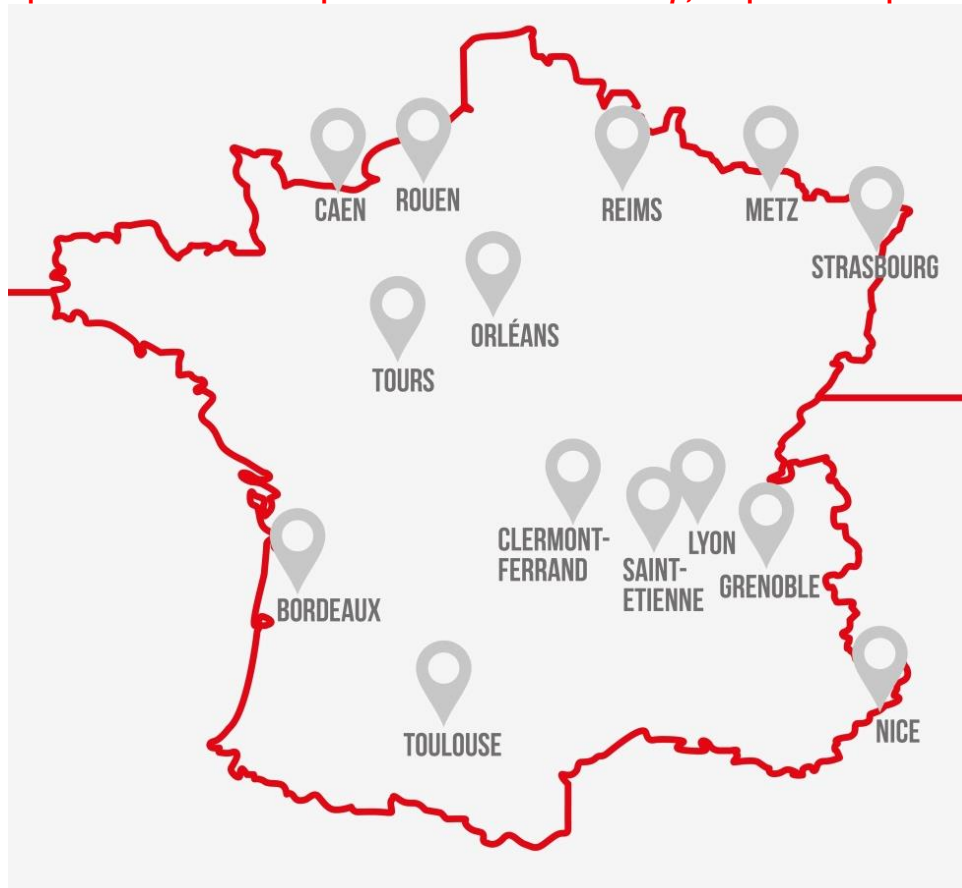
Un an après son lancement, le dispositif NéoBusiness couvre l'ensemble du territoire avec **plus de 50 chargés d'affaires entreprises formés** à l'accompagnement de ces entreprises. Sensibilisés à la méthode « lean start-up », les chargés d'affaires analysent les projets, apportent leurs conseils dans la construction du *business model* et du *business plan*.

Pour mieux prendre en compte les spécificités de ces entreprises l'approche du risque a été adaptée, à l'aide d'une grille d'analyse spécifique pour évaluer les projets innovants. Elle prend notamment en compte le profil de l'entrepreneur, le degré d'innovation et la maturité du projet, la pertinence du plan de financement.

En matière de financement, les solutions de financement bancaires ont également été adaptées aux besoins des entreprises qui innovent et des *start-up* avec le « Prêt Innovation ». Doté d'une enveloppe de 200 millions d'euros, il est destiné à financer les dépenses corporelles et incorporelles liées à l'innovation (pouvant aller jusqu'à 7,5 millions d'euros) et bénéficie de la garantie du fonds d'investissement Européen à hauteur de 50 % du financement.

Banques de proximité, **les Caisses d'Epargne ont structuré, dans les régions, des espaces dédiés** pour les porteurs de projets. **En fonction des besoins de chaque territoire**, ils prennent la forme d'incubateurs en propre, d'espaces dans des incubateurs partenaires, ou d'agences dédiées.

Des espaces dédiés aux entreprises innovantes et *start-up*, adaptés à chaque territoire



Après cette première année de lancement réussi, les Caisses d'Epargne ambitionnent d'accompagner 1 000 *start-ups* et entreprises qui innovent, en doublant le nombre de chargés d'affaires innovation, et en couvrant 100 % du territoire en espaces dédiés.

À propos de Caisse d'Epargne

Les 17 Caisses d'Epargne sont des banques coopératives au service de leur région. Avec 24,4 millions de clients, elles accompagnent toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, acteurs de l'économie sociale, institutions et collectivités locales. Elles privilégient le meilleur niveau de service dans tous les domaines : collecte et gestion de l'épargne, versement des crédits, équipements en moyens de paiement, gestion de patrimoine, projets immobiliers, assurances. Les Caisses d'Epargne font partie du Groupe BPCE, 2^e groupe bancaire en France.



caisse-epargne.fr



@Caisse_Epargne



Caisse d'Epargne

Contacts presse Groupe BPCE - Caisse d'Epargne

Oriane Bauduin 01 58 40 73 95 / 06 07 23 87 27
Ulric Streit 01 58 40 41 49 / 06 25 47 59 80
presse@bpce.fr - www.bpce.fr

